Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	10-3199-6	**Numéro de la version :**	14.04
Date de parution :	2025/06/19	**Remplace la version datée de :**	2025/02/05

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

RUBAN DE SCELLAGE 5354 3M(MC) WEATHERBAN(MC)

Numéros d'identification de produit

EC-5354	62-5354-0001-4	62-5354-0051-9	62-5354-0052-7	62-5354-0071-7
62-5354-0072-5	62-5354-0075-8	62-5354-0101-2	62-5354-0152-5	62-5354-0153-3
62-5354-0451-1	62-5354-0452-9	62-5354-0801-7	62-5354-1040-1	62-5354-1041-9
62-5354-1042-7	62-5354-1043-5	62-5354-1070-8	62-5354-1230-8	62-5354-1235-7
62-5354-1250-6	62-5354-1251-4	62-5354-1270-4	62-5354-1271-2	62-5354-1272-0
62-5354-1275-3	62-5354-1280-3	62-5354-1350-4	62-5354-1354-6	62-5354-1601-0

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue
Usage industriel.

Utilisation spécifique
Scellant solide en rouleau

Restrictions d'utilisation
Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classifié selon le Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Non applicable.

Symboles :

Ne s'applique pas

Pictogrammes

Ne s'applique pas

2.3. Autres risques

Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
POLYISOBUTYLENE	9003-27-4	20 - 40	2-Méthylprop-1-ène homopolymérisé
Kaolin	1332-58-7	20 - 35	Kaolin
Noir de Carbone	1333-86-4	15 - 30	Noir de carbone
Polymère isoprène-isobutylique	9010-85-9	1 - 15	Isoprène polymérisé avec le 2-méthylprop-1-ène
Ester du glycérol de résine hydrogénée	65997-13-9	1 - 5	Acides résiniques et acides colophaniques hydrogénés, esters avec le glycérol
Talc	14807-96-6	1 - 5	Talc (Mg3H2(SiO3)4)
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	64741-88-4	< 4	Fraction paraffinique lourde de distillats de pétrole purifiée par extraction au solvant. Se compose principalement d'hydrocarbures saturés dont le nombre d'atomes de carbone se situe en majorité dans la gamme C20-C50 et donne une huile de viscosité
Dioxyde de Titane	13463-67-7	< 2	Oxyde de titane (TiO2)
Quartz (SiO2)	14808-60-7	< 1	Quartz (SiO2)

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Aucun besoin en premiers soins n'est anticipé.Si des symptômes se développent,emmenez la personne affectée à l'air frais. Consulter un médecin.

Contact avec la peau :

En cas d'exposition, laver avec de l'eau et du savon. Si les symptômes se développent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés
Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Observer les mesures de précaution indiquées dans les autres sections.

6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Pas d'exigences particulières de conservation

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Kaolin	1332-58-7	ACGIH	MPT(fraction respirable):2 mg/m3	
Noir de Carbone	1333-86-4	ACGIH	MPT(fraction inhalable):3 mg/m3	
Dioxyde de Titane	13463-67-7	ACGIH	TWA (particules nanométriques respirables) : 0,2 mg/m3 ; TWA (particules fines respirables) : 2,5 mg/m3	
Talc	14807-96-6	ACGIH	MPT(fraction respirable):2 mg/m3	
Quartz (SiO2)	14808-60-7	ACGIH	MPT (fraction respirable): 0.025 mg/m3	
HUILES MINÉRALES; HUILES TRÈS RAFFINÉES	64741-88-4	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m3	
Colophane	65997-13-9	ACGIH	MPT(résine, fraction inhalable):0.001 mg/m3	Dermale/Sensibilisateur des voies respiratoires

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Aucun controle requis

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Aucun requis.

Protection de la peau/des mains

Pas de gants de protection chimique sont requises.

Protection respiratoire :

Dans des conditions normales d'utilisation, les expositions aériennes ne devraient pas être suffisamment importantes pour nécessiter une protection respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect physique spécifique:	Cordon de soudure extrudé en rouleau
couleur	Noir
Odeur	Caoutchouc légère
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Ne s'applique pas*
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	*Ne s'applique pas*
Point d'éclair :	Pas de point d'éclair
Vitesse d'évaporation :	*Ne s'applique pas*
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Ne s'applique pas*
Limites d'explosivité (LSI)	*Ne s'applique pas*
pression de vapeur	*Ne s'applique pas*
Densité de vapeur relative	*Ne s'applique pas*
Densité	1,41 g/ml
Densité relative	1,41 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	*Pas de données disponibles*
Composés Organiques Volatils	0 g/l [*Détails:*Teneur en COV (EU)]
Pourcentage de matières volatiles	0 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	0 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles

Aucun connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	Condition
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Aucun effet sur la sante connu.

Contact avec la peau :
Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

En cas de contact avec les yeux :
Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

Ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Cancérogénicité:

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Silice, Cristalline (de taille respirable)	14808-60-7	Agent carcinogène connu pour l'être humain.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Noir de carbone	1333-86-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
POUSSIÈRE DE SILICE, CRISTALLINE, SOUS FORME DE QUARTZ OU DE CRSTOBALITE	14808-60-7	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer
Dioxyde de titane	13463-67-7	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
POLYISOBUTYLENE	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
POLYISOBUTYLENE	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg

Kaolin	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Kaolin	Ingestion	Humain	LD50 > 15 000 mg/kg
Noir de Carbone	Dermale	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Noir de Carbone	Ingestion	Rat	LD50 > 8 000 mg/kg
Polymère isoprène-isobutylique	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Polymère isoprène-isobutylique	Ingestion		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Talc	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Talc	Ingestion		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000
Ester du glycérol de résine hydrogénée	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Ester du glycérol de résine hydrogénée	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Dioxyde de Titane	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de Titane	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de Titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
Quartz (SiO2)	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Quartz (SiO2)	Ingestion		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
POLYISOBUTYLENE	Lapin	Aucune irritation significative
Kaolin	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Noir de Carbone	Lapin	Aucune irritation significative
Polymère isoprène-isobutylique	Lapin	Aucune irritation significative
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	Lapin	Irritation minimale.
Ester du glycérol de résine hydrogénée	Lapin	Aucune irritation significative
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative
Quartz (SiO2)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
POLYISOBUTYLENE	Lapin	Aucune irritation significative
Kaolin	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Noir de Carbone	Lapin	Aucune irritation significative
Polymère isoprène-isobutylique	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	Lapin	irritant légère
Ester du glycérol de résine hydrogénée	Lapin	irritant légère
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE	Cochon	Non classifié

PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	d'Inde	
Ester du glycérol de résine hydrogénée	Hommet et animal	Non classifié
Dioxyde de Titane	Hommet et animal	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
Talc	Humain	Non classifié

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Noir de Carbone	In Vitro	N'est pas mutagène
Noir de Carbone	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Talc	In Vitro	N'est pas mutagène
Talc	In vivo	N'est pas mutagène
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de Titane	In Vitro	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In vivo	N'est pas mutagène
Quartz (SiO2)	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO2)	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Kaolin	Inhalation	Multiple espèces animales.	Non-cancérogène
Noir de Carbone	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Noir de Carbone	Ingestion	Mouris	Non-cancérogène
Noir de Carbone	Inhalation	Rat	Cancérigène
Talc	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de Titane	Ingestion	Multiple espèces animales.	Non-cancérogène
Dioxyde de Titane	Inhalation	Rat	Cancérigène
Quartz (SiO2)	Inhalation	Hommet et animal	Cancérigène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Talc	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg	pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Hommet et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Kaolin	Inhalation	pneumoconiosis	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé NA	exposition professionnelle
Kaolin	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Noir de Carbone	Inhalation	pneumoconiosis	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Talc	Inhalation	pneumoconiosis	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Talc	Inhalation	Fibrose pulmonaire | système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 18 mg/m3	113 semaines
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,21 mg/l	28 jours
Dioxyde de Titane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de Titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Quartz (SiO2)	Inhalation	silicose	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
FRACTION PARAFFINIQUE LOURDE DU DISTILLAT DE PÉTROLE PURIFIÉE PAR EXTRACTION AU SOLVANT	danger d'aspiration

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Avant l'élimination, consulter les autorités et les règlements applicables pour assurer la classification adéquate. Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC .

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 0 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	10-3199-6	**Numéro de la version :**	14.04
Date de parution :	2025/06/19	**Remplace la version datée de :**	2025/02/05

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca